Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 13 Châabane 1446
12 Février 2025

N° 18

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **313**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **313**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **314**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **317**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **317**
Avis aux créanciers **319**
Convocations
Sociétés anonymes **320**
Autres sociétés **321**
Divers
Avis au public **321**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société Civile

Nom de la société : Société Civile Locale "Wild Bear" de Couture

Type de société : Locale

Capital social : 10 000 Dinars Tunisiens

Adresse et siège social : Sidi Dhaher, Bir Ali Ben Khalifa

Objet de la société : Confection de vêtement prêt-à-porter

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de contrat constitutif type : 06 janvier 2025, Tribunal de Première instance Sfax 2, sous le numéro 15

Nombre de parts souscrites et contrepartie en espèces : 50 parts d'une valeur nominale de 200 Dinars chacune

Conditions relatives à la distribution des bénéfices et à la constitution des réserves :

- Affectation de 15% sous forme de réserves obligatoires jusqu'à atteindre 50% du capital social.

- Affectation de 20% aux activités sociales, culturelles et environnementales.

- Distribution des bénéfices restants dans la limite de 35%.

- Réinvestissement de l'excédent dans le développement des activités locales et régionales.

Période d'ouverture des souscriptions : A partir du 17 février 2025, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'échéance fixée, et annonce de la date de la réunion par affichage au siège social de la société et à la délégation.

Fondateurs :

- Maher Bouguedima (Résident à Sidi Dhaher)

- Mohamed Ben Kaid (Résident à Sidi Dhaher)

- Majdi Ben Dokhan (Résident à Sidi Dhaher)

- Oussama Sahboun (Résident à Sidi Dhaher)

- Thamer Ben Bdida (Résident à Sidi Dhaher)

- Mabrouk Chedli (Résident à Sidi Dhaher)

Informations bancaires :

- Nom de l'agence bancaire : Banque Nationale Agricole, Avenue Hédi Nouira, Sfax

- Numéro de compte : 0190321049704.

2025X00203SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information pour l'augmentation de capital

D'une SA établie conformément aux articles 164 et 302

Du code des sociétés commerciales

Dénomination sociale : AMINA CONFECTION

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas public à l'épargne.

Objet : Industrie d'habillement et confection

Siège social : Route de Tabarka Zone Industrielle Béja 9000

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation : 1 200 000 Dinars dont 1 200 000 Dinars en numéraire.

Il a été fait dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2024 au registre national des entreprises sous le n°2025543 en date du 6/01/2024 Bulletin N°3. En vertu de ce procès-verbal, il a été décidé d'augmenter le capital de la société AMINA CONFECTION S.A de 1 210 000 Dinars à 2 410 000 Dinars et ce, par l'émission de 120 000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement à la souscription.

Valeur Nominale de l'action : 10 Dinars Apport en nature : néant,

Avantages particuliers prévus statutairement : néant

Les conditions d'admissions aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : selon la législation en vigueur.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription en numéraire doivent être versés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation du capital sous le N°0301814803210000131 5 ouvert à la BNA Agence ESSOR BEJA.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publication de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription.

Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : la convocation de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des sociétés commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2025R00308SANB2

Notice d'information

Dénomination sociale : ATTIJARI PREMIUM SICAV.

Forme de la société : Société Anonyme.

Siège social : Immeuble Fekih, Rue des Lacs Mazurie, Berges de Lac, 1053 Tunis.

Type de l'OPCVM : SICAV Obligataire.

Agrément du Conseil du Marché Financier N°71-2024 du 19 décembre 2024.

Capital initial : 1.000.000 Dinars constitué par 10.000 actions de nominal 100 Dinars chacune souscrite en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Durée : 99 ans.

Objet social : gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource, conformément aux dispositions de la loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Projet des statuts en date du 27 Janvier 2025 déposés auprès du RNE le 29/01/2025 sous le N° AN0122025

Promoteur : Société «Attijari Gestion» : Société de Gestion sise à Immeuble Fekih, Rue des Lacs Mazurie, Berges de Lac, 1053 Tunis

Gestionnaire : Société «Attijari Gestion» : Société de Gestion sise à Immeuble Fekih, Rue des Lacs Mazurie, Berges de Lac, 1053 Tunis

Dépositaire : Attijari Bank sis au n°24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis.

Variation du capital : le capital de la société est susceptible d'augmentations résultant de l'émission d'actions nouvelles et de diminutions consécutives au rachat d'actions par la société aux actionnaires qui en font la demande.

Droit de siéger à une assemblée : Les titulaires d'actions peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial, ou voter par correspondance.

Versement des fonds provenant de la souscription : Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert au nom de la société en formation «ATTIJARI PREMIUM SICAV» sur les livres d'Attijari Bank, Agence le Belvédère sous le N°04105044008976722210.

Délais de souscription : les souscriptions seront faites dans un délai ne dépassant pas quinze jours de la date de la présente publication avec la possibilité d'une clôture anticipée en cas de souscription intégrale avec l'expiration dudit délai.

Modalité de convocation de l'assemblée générale constitutive et lieu de réunion : l'Assemblée Générale Constitutive est convoquée par le fondateur par un avis publié dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe. Le lieu de réunion est fixé au siège de «Attijari Gestion» sise à Immeuble Fekih, Rue des Lacs Mazurie, Berges de Lac, 1053 Tunis.

2025R00320SANB2

Renouvellement d'un Directeur Général

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

S.A au capital de 5.500.000 dinars

IU : 0002058 D

14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 27 Août 2024 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - Tunis en date du 02 décembre 2024 sous le n°24705934 quittance n°62614, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Tunis le 9/12/2024 sous le n°2024151474, il appert que le mandat de Monsieur Mohamed Sofiane CHAOUACHI a été Renouvelé pour trois ans avec tacite reconduction en tant que Directeur Général de la Société Immobilière et de Participations et il lui a été délégué tous les pouvoirs nécessaires pour l'administration de la Société.

2025400371SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Complexe Hôteliers et Touristique EL HANA INTERNATIONAL

49 Avenue Habib Bourguiba Tunis

SARL au capital de 13.009.000D

Identifiant unique : N°296159M

CNSS : N°204165-77

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25/01/2025 enregistré le 27/01/2025 à la recette des finances Habib Thameur Tunis sous n°25500220 quittance n°005666 déposé au RNE le 4/02/2025 sous n°20259203.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant approuvée à la majorité des présents la renonciation des autres associés au droit préférentiel de souscription et ayant décidé de réserver la totalité de la souscription à Mr Med Raouf Mheni, le nombre de parts à souscrire égale à 11.492 parts nouvelles en nominal de 100d chacune totalement libérées lors de la souscription par conversion du compte courant associé de Mr Med Raouf Mheni. De ce fait le nombre de parts composant le capital social de la société passe de 130.090 parts à 141.582 parts intégralement libérés, l'article 7 des statuts de la société se trouve ainsi modifié.

2025400370SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Renonciation à la propriété d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28 janvier 2025 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 30/01/2025 enregistrement n°09860916 quittance n°M009880, Mme Khouira Mtar, Mme Fatma Mhamdi et Mlle Khouloud Mhamdi ont renoncé leur propriété du Fonds de commerce «Bijouterie Adel» sis à la rue Ibn Khaldoun Kélibia exploité en bijouterie à Mr Kais Mhamdi. Les oppositions seront admises à l'adresse de l'acquéreur situé à la rue Ibn Khaldoun Kélibia dans un délai de 2j à partir de la date de cette publication. Cet extrait a été publié au journal Chourouk paru le 01/02/2025 (IP225/942).

2025R00310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé à la municipalité rapide en date du 16, 19 et 21 janvier 2025 enregistré à la recette des finances de Kalaa Kebira

le 21 janvier 2025 reçu n°M007114, sous le n°25200195 messieurs Ahmed, Akrem, Anis et Sameh fils et fille de Abdelhay Ezzouari résidants à Kalaa Kébira vendent chacun en ce qui le concerne du fonds de commerce sis à la rue Ahmed Boudriga Kalaa Kébira pour la vente de tous produits libre d'aucune charges à Madame Rabaa Bent Belgacem Ben Fraj.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 8/2/2025.

2025S00159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, rédigé en date du 9/01/2025 par l'avocat Me Mohamed Mkhinini, enregistré à la RF Rue Victor Hugo Sousse en date du 6/02/2025 sous le n°25200652 Reçu n°M009086 Mr Mohamed Khalil Bouanen, titulaire de la CIN n°08915142, et de l'IU N°1633410R demeurant à l'impasse Om Hassan Corniche Bizerte a vendu à Mme Fetiha Chaibi, titulaire de la CIN n°08464784, demeurant à la Route touristique Khezama Sousse, la totalité du fonds de commerce consistant en un salon de thé dénommé «Mado» exploité dans le local situé à la résidence «Las Vegas» Rue Taha Hassine Khezama Est Sousse. Toute opposition doit être formulée, dans les délais ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT, à l'avocat Me Mohamed Mkhinini, sis à l'Av. Med Maarouf Immeuble Elite Bureau 304 Sousse. Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 8/02/2025.

2025S00164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Kallel Mourad Avocat

Immeuble Intilaka Bloc B2 5ème Etage Sfax

Tél : 74 212 704

Fax : 74 212 705

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 27/01/2025 et signé le 28/01/2025 et enregistré à la recette des finances Tina le 28/01/2025 sous quittance n°M008483 Enregistrement N°25200241, Mr Kamel Gbellawi, CIN n°05264532, a vendu à Mme Monia Amri, CIN n°05387220, tout le fonds de commerce situé à la route de Gabès km 7.5 Sfax exploité à la vente des articles ménagers divers.

Les oppositions sont recevables au cabinet du maître Kallel Mourad avocat situé à l'immeuble intilaka 1 Bloc B2 5ème Etage Sfax Code Fiscal N°535/534Y/A/P/000 dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT Considérant que cette annonce a été publiée aux journaux "Le Temps et Essabah" du 29/01/2025.

2025X00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9 janvier 2025, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 28 janvier 2025 sous le n°25200583, quittance M010765 Mr Ali Bchir titulaire de la carte d'identité n°08860026 a cédé à Mme Rawya Zribi titulaire de la carte d'identité n°08755211 la totalité du fonds de commerce de vêtements prêt à porter sis à cité El habib rue 2074 n°449 Sfax.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du cabinet de maître Khaled Toumi avocat rue Haffouz imm. Omran 4ème étage n°15 Sfax dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été aussi publiée au journal Echourouk le 01/02/2025.

2025X00168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/01/2025, enregistré à la recette des finances Kerkennah Sfax le 30/01/2025 sous le n°25200136 quittance n°2431, Noomen Blibech, titulaire de la CIN n°05271098 délivrée à Tunis le 8/10/2018, a vendu à Jamel Ben Salah El- Adib titulaire de la CIN n°01024158 délivrée à Tunis le 6/6/2024 la totalité du fonds de commerce le commerce des viandes et dérivés de viande en détail (BOUCHERIE) situé à Ramla Kerkennah Sfax, avec ses équipements et ses éléments corporels et incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains de Abd Nasser El-Adib, titulaire de la CIN n° 01266648 délivrée le 23/10/2002, route El Mahdia km3 Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT. Cet avis est publié au journal SHOROUK paru le 5/02/2025 Reçu N°FC25/01471.

2025X00197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S privé en date du 4/02/2025 enregistré à la recette des finances de Gabès le 5/02/2025 n°25201174 Mme Kawtar Rajhi CIN 05931045 sis à Cité Erwajhia Chat Salam Gabès a vendu à Mr khaled Zrig CIN n°05840837 sis à Rue Bechir Eljaziri Gabès la totalité du fonds de commerce (Cafétéria) avec tous les éléments corporels et incorporels les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Khaled Zrig qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort. Cet avis a été publié au journal le Quotidien le vendredi 7/02/2025.

2025X00198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte signé le 9/3/2024, enregistré à la recette des finances, rue de Tunis, Sfax le 14/01/2025, quittance n°M007046, enregistrement n°25200194, madame Imen Ben Hamed vend à monsieur Fathi Darouiche, un fonds de commerce situé à la route Mahdia km4, cité el Amal, Sfax.

Le prix de la vente a été fixé à 1000 dt.

Les oppositions seront présentées auprès de madame Imen Ben Hamed à son adresse route Mahdia km4, cité el Amal, Sfax et ce dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal «Dar Assabah» le 24/01/2025 P. 13.

2025X00199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé rédigé le 28/01/2025 enregistré à la recette des finances Bolbaba Mrabet Gabès le jour même sous le numéro 25200885 quittance M035468 monsieur Wassim Kreim a cédé la totalité du fonds de commerce d'un café catégorie 1 situé au 296 rue Mohamed Ali Gabès à Mme Rym Elhammi demeurant à Cité El Ezdihar Gabès.

Les oppositions doivent être présentées au vendeur dont son domicile élu est 296 Rue Mohamed Ali Gabès 20 jours dés la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 8/2/2025.

2025X00200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 17/01/2025 enregistré à la recette des finances place de la République Radés le 4/02/2025 N° de quittance M008610, N° d'enregistrement 25200375, Mr Bousselmi Ali C.I.N n°02533274 domicile élu au 1 rue Hab el Mlouk Tayeb el Mhiri 3 Radés el Milaha Ben Arous, a vendu à Mr Romdhani Mohamed C.I.N n°05902878 domicile élu rue tripoli cité jardin Fouchena Ben Arous, tout un fonds de commerce de boulangerie sis à cité al Amal el Milaha Radés Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Mr Romdhani Mohamed domicile élu à la boulangerie rue Tayeb el Mhiri cité el Amal Radés el Milaha Ben Arous ou une copie du contrat de vente a été déposée, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 7/02/2025.

2025400368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 27/01/2025 enregistré à la Recette des finances de Hajeb Layoun le 30/01/2025 n° de quittance M003401 n° d'enregistrement 25200110, Monsieur Mohamed Yassine Ben Hedi Ben Salem cède à Madame Anna Alen Oligovitch Karatseva tout le fonds de commerce sis à l'Avenue de la Jeunesse Hajeb Layoun 3160 Kairouan, destiné à l'activité d'une pharmacie du jour.

Toutes les oppositions auront lieu chez Monsieur Mohamed Yassine Ben Hedi Ben Salem domicilié à l'Avenue de la Jeunesse Hajeb Layoun 3160 Kairouan

Cette annonce est publiée au journal quotidien «La Presse» à la date du 6/02/2025.

2025400369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 24/01/2025 enregistré à la recette des finances Mornaguia le 29/1/2025 - reçu n°M07499, quittance n°25200178 - Laila Agrebi titulaire de la CIN n°00796215 a vendu à monsieur Belgacem Assidi titulaire de la CIN n°03721130 du fonds de commerce situé à l'Avenue Habib Bourguiba Mornaguia pour salon de Coiffure avec tous ses éléments corporels. Toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la présente publication au JORT. La présente annonce a été publiée aux deux journaux le Quotidien et Achourouk le 8/2/2025.

2025400372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 10/01/2025, enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 28/01/2025, quittance numéro 12815, enregistrement numéro 25200841. La société "EL CAFECITO", SARL inscrite au RNE sous le N°1778119R en la personne de son représentant légal Mr. Naim Ben Saad, a vendu à la société «CREMA & CO» en cours de constitution, en la personne de son représentant légal Mme Wafa Ben Attia le fonds de commerce exploité dans le local à usage commercial (café - salon de thé) sis à la rue Ibn Zohr zone industrielle Khair-Eddine 2060 La Goulette, destiné à usage de café et restauration, d'une superficie totale de 100 m².

Les éventuelles oppositions seront reçues par Madame Wafa Ben Attia demeurant au 38 rue Hedi Chaker Carthage Byrsa et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Le Quotidien" en date du 7/02/2025

2025400373FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 30/01/2025 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 6/02/2025 N° de quittance M014989, N° d'enregistrement 25200928, Mr ben Jaloul Samir, C.I.N n°00325552 domicile élu au 68 rue Abderrazak Chraibi Tunis, a vendu à la société moderne des techniques hydrauliques, SARL, identifiant unique N°1157109K, siège social Km 5,5 route nationale n°01 cité industrielle 2033 Mégrine, tout un fonds de commerce de tôlerie et peinture des voitures sis au Km 6 route de Sousse Mégrine Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'acheteuse la société moderne des techniques hydrauliques au nom de son représentant légal, à son siège social et domicile élu au Km 5,5 route nationale N°01 cité industrielle 2033 Mégrine, où une copie du contrat de vente a été déposée, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 8/02/2025.

2025400376FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 3/10/2024 sis sous n°M00333 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL ENERGY" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre de la société AGIL DE GESTION

ET SERVICES «SA» demeurant aux Berges du Lac gouvernorat de Tunis pour une durée de deux ans à dater du 01/9/2023, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise aux Berges du Lac.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICES «S.A.G.E.S» représentée par Mr Mohamed Hédi Cherif durant leur gérance.

2025R00307FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 5/02/2025 sous n°25300463 quittance n°541 Mr Moez Ben Mohamed Salah Ben Ibrahim Ennouri titulaire de la carte d'identité nationale n°05560975 matricule fiscal n°710007/J, demeurant au 2, 61 les immeubles sud Sousse donne en location gérance à la société S M sport SARL en cours de constitution représentée par son gérant, Mr Souheil Ben Mounir Ben Younes Hmidi le fonds de commerce titulaire de la carte d'identité nationale n°14454397 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à rue Taieb Idris Sousse pour une durée de deux années renouvelables à compter du 01/02/2025.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 9/2/2025.

2025S00166FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/01/2025 enregistré à la recette des finances de Aboulkassem Chebbi 21/01/2025 sous le n° d'enregistrement 25300380, quittance n°M008251, Monsieur Morched Abdennadher a loué la totalité du fonds de commerce exploité entant que «boulangerie» sis à la rue Chikh Tijani n°78 Médina Sfax avec ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Fathi Belhsin.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de monsieur Morched Abdennadher au local de la boulangerie à la rue Chikh Tijani n°78 Médina Sfax dans un délai de 20 jours daté de la parution de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Ce présent avis est paru au journal "Le Temps" n°16.484 de 05/02/2025 49ème année.

2025X00204FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suite à un acte sous seing privé en date du 02/01/2025 enregistré à la recette des finances nouvelle médina le 4/02/2025 sous n° d'enregistrement 25300560 quittance n°07185603. Mme Fethia bent Kacem Jerijni titulaire de la CIN n°05158810 délivrée le 9/5/2006 a loué tout le fonds de commerce sis au 50 Avenue H. Bourguiba Ben Arous à la Sté SBA ALIMENTATION en cours de constitution destiné à l'activité vente produits alimentaires en gros représentée par son gérant Mr Slim Ben Attia titulaire de CIN Num 07185603 délivrée le 24/10/2018.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 8/02/2025.

2025400379FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de cité Jinene Al-Maamoura

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale en date du 24 août 2024, enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 3 octobre 2024 sous le numéro 24702272, reçu numéro 44458, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation du rapport moral et financier

- Quitus à tous les membres du bureau sortant

- Renouvellement du mandat et élection du bureau pour un nouveau mandat de 3 ans comme suit :

- Président : Fathi Touati

- Secrétaire Général : Fawzi Al-Khadrawi

- Trésorière : Samia Al-Mouakhar.

2025R00312APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B187881996 en la personne de son représentant, dont le siège social est au n°70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery) sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie :

Héritiers Habib Chaieb, qui sont : Sa veuve et ses fils

1/ Rafika Bent Bechir El Meniaoui

2/ Ahmed Ben Habib Chaieb

3/ Badr Ben Habib Chaieb

4/ Hazem Ben Habib Chaieb

5/ Oussama Ben Habib Chaieb

6/ Ahlem Bent Habib Chaieb, Tous demeurant au n°10 rue de la République Sidi Bouali, Sousse

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n° 798398-S.

Désignation des immeubles saisi : la totalité des parts indivises de 1/2 de 3001 m² leurs revenant dans la

propriété sise à Sidi Bouli, objet du titre foncier n°87488 Sousse dénommé «el frouchette VII» d'une superficie totale de 3001 m², il s'agit d'un terrain agricole.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de cent cinquante mille cinquante dinars (150.050.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 10/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00161VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BH BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Mohsen Ben Fredj Lahouar, demeurante au 3 Rue El Dhiaa Sahloul Sousse, titulaire de la CIN n°02974855.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°87017 Sousse d'une superficie de 261 m² dénommé «EL EHSSEN» et sis au 3 Rue Edhia Sahloul Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 767 180 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 6/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S00162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : AL BARAKA BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la Rue Cheikh Mohamed El Fadhel Ben Achour Centre urbain du nord Tunis.

Partie saisie : Taoufik Ben El Abed Sassi, CIN n°04014685.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°122081 Sousse d'une superficie de 115 m², dénommé «RESIDENCE HELA 22» sis à Cité Riadh 2 bis.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 287 500 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Jeudi 6/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S00163VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis

Tél : 71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Mohamed Ben Mohsen Mallouki, CIN n°00297122, demeurant à Immeuble essaadi Tour C-D Mezanine 10 décembre Habib Bourguiba Tunis ; et 1 rue 10002 Monfleury Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

Nadia Naass CIN n°05430250, Chez son avocate maître Mariem Karim Résidence éveil 5ème étage 5 rue Hédi Nouira Enacer 2 Ariana en sa qualité d'intervenante dans les contrats d'hypothèque et elle a un droit personnel sur les parts indivises suivant le régime de la communauté des biens entre époux.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit de parts immobilières indivises, mais délimitées par la construction, représentant 475 parts de l'ensemble du lotissement de l'immeuble objet du titre foncier n° 31810 Ariana, dénommé "Al-Mishmashia". Il s'agit de la parcelle n°1 du plan de lotissement du titre foncier n°21344, issue du lotissement général de 28 900 parts, couvrant une superficie de 475 m² sur un total de 28 900 m². Situé au n°15, rue de Libye, bifurquant sur la rue d'Algérie, dans le quartier El-Ghazala à Ariana, le bien immobilier se présente sous la forme d'un terrain sur lequel est édifiée une luxueuse villa résidentielle. Celle-ci comprend un rez-de-chaussée, un étage et une construction secondaire. Le rez-de-chaussée se compose d'un vaste salon, d'une cuisine équipée, d'un escalier menant à l'étage, ainsi que d'une chambre parentale adjacente, d'Une salle de bain équipée et d'une chaufferie. La surface couverte de ce niveau est d'environ 168 m². L'étage comprend une entrée menant, sur la droite, à une première chambre avec balcon, à une salle de bain équipée attenante et à une chambre parentale avec sa propre salle de bain équipée. Sur la gauche, on trouve un dressing et une autre salle de bain équipée. La surface couverte de cet étage est d'environ 151 m². La construction secondaire se compose de deux dépôts d'une superficie totale de 16,5 m² et d'un jardin.

Le bien est équipé des commodités nécessaires, notamment l'eau potable, l'électricité et le chauffage central.

Mise à prix : La mise à prix est de 1.295.390,625 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 17/3/2025 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana situé à rue André Ambare - Ariana. La visite est possible tous les jours.

2025400384VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société «Speed Style suarl confection et production»

Siège social : Rue Ibn Eljazzar N°29 Bhar Lazregh Sidi Daoud Tunis

RC : B147352002

MF : 0809748G

Conformément au jugement de faillite dans l'affaire n°37811 datant du 02/01/2018 du Tribunal de 1ère instance de Tunis, la société «Speed Style suarl confection et production», est déclarée en faillite avec toutes les conséquences juridiques qui en résultent. Le juge Mme Nedia GHANMI est désignée juge commissaire de la faillite, et Monsieur Atef Ben Ali est désigné syndic de faillite, sis au Bureau n°C-0-2 Résidence Jihen El Mourouj 5 Ben Arous.

2025R00305VEPA2

Désignation d'un liquidateur

Par ordonnance sur requête n°57 825 rendue le 30 décembre 2024, le tribunal de première instance de Tunis a décidé la désignation de Mr Atef Ben Ali sis au Bureau n°C-0-2 Résidence Jihen El Mourouj 5 Ben Arous en tant que liquidateur du bien commun entre Mme Ikram Bent Elhedi Zahra et Mr Mahdi Ben Mahmoud Keissi pour le gérer et le partager entre eux suivant la loi n°91 datant le 19/11/1998 sous le contrôle du juge commissaire Mme Oumaima Baccar.

2025R00306VEPA2

Appel d'Offres après réduction du prix initial, dans le cadre

De la faillite de la société SOTRAPOC, SARL

Capital social : 852500 DT

Siège social : Rte Zeramdine, Km 3 Jemmel

Identifiant Unique : 0039203Q

Conformément à la décision du tribunal de première instance de Sousse1 N°177 rendue le 23/12/2024, le syndic de la faillite de la société "SOTRAPOC" Ridha BELAID il a été décidée la prolongation de la date de remise des offres pour la vente de l'unité de production de la société SOTRAPOC, en faillite, en lot unique, sachant que la mise à prix est réduite d'un taux de 36% du prix initial.

Tout intéressé, est invité à retirer le cahier des charges du bureau du syndic de la faillite sise à l'Avenue 1er Juin, Kalaa Kebira, contre le paiement de la somme de 100 DT.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Ridha Belaid avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 14 Mars 2025 (14/3/2025). Pour plus de renseignements, appeler au numéro 98 409 208.

2025S00165VEPA2

Clôture de faillite

De «CHAABEN ELHAJRI (ben naser précédent)»

En vertu du jugement du 21 octobre 2024 rendu par le tribunal de première instance de Grombalia dans l'affaire n°89 Mr Bilel Rahmouni en sa qualité de syndic de faillite de «CHAABEN ELHAJRI (ben naser précédent)», informe le public qu'il a été décidé la clôture de la dite faillite.

Mr. Bilel Rahmouni (Adresse : rue 18 Janvier, immobilier 19 Amen centre app AR2, Ariana 2020 1 Tél : 71709153 / Fax : 71709863).

2025400348VEPA2

Vente immobilière au plus offrant

Faillite

Sté OASIS

Siège social : Hammamet Sud

Identifiant Unique : 755340N

En vertu de l'ordonnance sur requête n°211 rendue par le tribunal de première instance de Grombalia au 10/01/2025 Le Syndic de Faillite propose de vendre au plus offrant par cahier des charges immobilière; Situé à Hammamet sud au bord de la route menant à la rue Moncef Bey et ce pour l'acceptation de l'offre le plus élevé avec le payement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite à son adresse 55 Khereddine Pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir - Tunis Tél : 2460 80 91/ 293773 58.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «Ne pas ouvrir - Appel d'offre vente immobilière Sté OASIS»

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Youssef adresse 55 Khereddine pacha 2ème étage bureau N°B2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 7/4/2025 (le cachet de la poste faisant foi).

2025400366VEPA2

Vente immobilière pour la 3ème fois au plus offrant

Faillite

Sté Promotion Immobilière ENNAJEH

Siège social : Rue Sourour Chouchet Radés Ben Arous

Capital de 150000 dinars / SARL

Identifiant Unique : 0026488B

En vertu de l'ordonnance sur requête n°501 rendue par le tribunal de première instance de Tunis à la date du 20/01/2025. Le Syndic de Faillite propose de vendre au plus offrant par cahier des charges.

- 02 appartements

- 11 Bureaux

- 09 Locaux commerciaux

- 01 Espace Ouvert

Situés à la rue Sourour Chouchet Radés Ben Arous et ce pour l'acceptation de l'offre la plus élevée avec le payement des frais qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cent dinars (100 dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec le Syndic de Faillite son adresse 55 Khereddine Pacha 2ème étage bureau 82 Montplaisir - Tunis Tél : 2460 80 91/ 29 37 73 58.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : "Ne pas ouvrir - Appel d'offre vente immobilière Sté Promotion Immobilière ENNAJEH".

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Youssef adresse 55 Khereddine Pacha 2ème étage bureau 82 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 31 mars 2025 (le cachet de la poste faisant foi).

2025400367VEPA2

SOCIETE ABRAJ TUNIS DE PROMOTION IMMOBILIERE

Siège social : Rue Japon Immb Fatma 2ème étage APPT B2.2 Montplaisir Tunis

Identifiant unique : 1085624B

Capital : 150000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis le 31 janvier 2025, il a été décidé la nomination de Mr Mokhles Youssef et Mr Anis Ettaieb en tant que mandataires judiciaires de LA SOCIETE ABRAJ TUNIS DE PROMOTION IMMOBILIERE; identifiant unique 1085624B, sous le contrôle du juge commissaire Madame Chaima ben Chouchen.

Tous les intéressés peuvent contacter les mandataires judicaires susmentionnés à leur cabinet situé au 55 rue Kheireddine Becha 2ème étage B-2 Montplaisir 1073 Tunis.

2025400374VEPA2

SOCIETE AB PROMOTION IMMOBILIERE

Siège social : Rue Japon Immb Fatma Montplaisir Tunis

Identifiant unique : 0956311A

Capital : 3000 000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis le 31 Janvier 2025, il a été décidé la nomination de Mr Mokhles Youssef et Mr Anis Ettaieb en tant que mandataires judiciaires de LA SOCIETE AB PROMOTION IMMOBILIERE ; identifiant unique 0956311A, sous le contrôle du juge commissaire Madame Chaima Ben Chouchen.

Tous les intéressés peuvent contacter les mandataires judicaires susmentionnés à leur cabinet situé au 55 rue Kheireddine Becha 2ème étage B-2 Montplaisir 1073 Tunis.

2025400375VEPA2

Changement du syndic de faillite

Affaire de faillite n°34739 au profit de la Société d'Exploitation des Eaux «Zoullel»

Identifiant unique : 0035331F

Suite au jugement rendu par la Chambre des conseils auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 12/12/2024, il a été décidé de remplacer le syndic de faillite M. Ridha Mejbri par M. Chokri El Heni et d'ordonner l'exécution des publications légales requises.

Le syndic de la faillite, Maître Chokri El Heni informe que l'adresse de la société est domiciliée à son bureau sis au n°34 Rue Ali Dargouth, 3ème étage, bureau A 1001 Tunis Téléphone 71331411.

2025400380VEPA2

SOCIETE WHITE PHARMA

SA au capital de 1 230 000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Jendouba Rte Ghar Dima Km 01 Jendouba

IU : 1192258Y

En exécution de la décision du tribunal de première instance de Jendouba du 16 décembre 2024 dans l'affaire n°42 il a été décidé la nomination de l'Administrateur Judiciaire Akram CHRITI, sis au 5 Bis avenue Tahar Ben Ammar Bloc B app 204 Manar 2 Tunis tél 26708130--58135136 en qualité de Syndic de faillite sous le Tutelle du juge Mr Oussema Chihi.

2025400382VEPA2

Avis

En vertu d'une décision du tribunal de première instance de Tunis du 17/01/2025 dans l'affaire n°118 le liquidateur Ettaieb Anis adresse : 100 rue du Bacha RDC bureau 8 Tél : 26735461 annonce qu'il a été nommé liquidateur judiciaire pour la succession de feu Mohamed Kastali et ce au lieu du liquidateur Mokhless ben Youssef.

2025400383VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIA HOTEL PROPERTIES (THP .SA)

Capital social : 195 742 950 Dinars

Rue du Lac d'Annecy -Immeuble Adonis - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

MF : 0898281L

Messieurs les actionnaires de la société THP sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 4 mars 2025 à 10h, à la Rue du Lac d'Annecy - Immeuble Adonis - 1053 Les Berges du Lac, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 5/02/2025, sous le numéro 202595019 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

- Modification de l'article 7 des statuts.

- Délégation de pouvoirs.

2025400337SANB3

ESPRIT REGIONS SA

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Boulevard de l'Environnement, Testour, 9060 Béja

Identifiant Unique : 1632740D

Messieurs les actionnaires de la société «ESPRIT REGIONS SA» sont invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 11 mars 2025 à 14 h aux locaux de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies (ESPRIT) sis à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/8/2024.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/8/2024

4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/8/2024.

5. Renouvellement du mandat du Directeur Général.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

2025400377SANB3

ESPRIT D'ENTREPRISES SA

Société anonyme

Capital social : 150.000 dinars

Siège social : Rue de l'usine - Charguia 2 - 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1180884F

Messieurs les actionnaires de la société «ESPRIT D'ENTREPRISES SA» sont Invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 11 mars 2025 à 16 h aux locaux de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies (ESPRIT) sis à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/8/2024.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/8/2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/8/2024.

5. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

2025400378SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée constitutive

Dénomination : Société mutuelle de Services Agricoles de Base "Al kaiser agri service"

Siège social : cité snadale, Nefza 9010, Béja (à côté du Café Ridha Ayadi)

Capital social initial : Quinze mille dinars (15 000 DT) réparti en 150 parts, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune

L'Assemblée Générale Constitutive de la société mutuelle "Al kaiser agri service" se tiendra à son siège social le Mardi 4 mars 2025 à 10h00 du matin.

Ordre du jour :

1- Approbation des statuts de la société

2- Election des membres du conseil d'administration

3- Nomination du commissaire aux comptes.

2025400381SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Les liquidateurs de l'UCP Agricole EL Hilel en liquidation de Bouargoub annoncent que les travaux de liquidation définitive sont exécutes selon le procès-verbal de l'assemblée générale définitive de la liquidation tenue le 7 janvier 2025 au siège de la délégation de Bouargoub enregistré le 20 janvier 2025 à la recette des finances Bouargoub quittance n°M003228 Enregistrement n°25500069. Cette annonce constitue un avis à tous les intéressés.

2025R00290DIVD2

Avis

Conformément à la demande de mise à jour soumise sous le numéro 78944, déposée auprès du greffe du tribunal immobilier de Tunis le 25/01/2024 par Me Mohamed Khattach au nom de Akrem Ben Said, visant à faire mention du transfert, enregistrement de deux ventes et deux actes de décès dans le titre foncier n°54344 Ben Arous.

Conformément à la demande de mise à jour soumise sous le numéro 78944, déposée auprès du greffe du tribunal immobilier de Tunis le 25/01/2024 par Me. Mohamed Khattach au nom de Akrem Ben Said, visant à faire mention de la vente établie entre la Société Française de Tunisie en la personne de son représentant légal, étant la remplaçante de la Société Tunisienne de la Société Nationale Immobilière de Tunisie au profit de Mohamed Hannefi fils de Bechir, en vertu de la quittance numéro Y102041 et Y102282. La demande concerne l'inscription de deux ventes, la première vente relative à la parcelle n°308, d'une superficie de 432 m², du bien immobilier 4504; vendue par Mohamed Hannefi fils de Bechir au profit de Rachid Ghribi fils de Hassine en vertu du contrat manuscrit en date du 19/9/1967 et enregistré le 8/11/1967; la deuxième vente relative à la parcelle n°308, d'une superficie

de 432 m², du bien immobilier 4504, vendue par Rachid Ghribi fils de Hassine au profit de Salem Ben Said fils de Mohamed en vertu du contrat manuscrit en date du 13/3/1972 et enregistré le 13/01/1978. Ainsi que l'inscription des actes de décès de Salem Ben Said et Mahbouba Jaidane.

A compter de la date de publication, toute opposition ou contestation est recevable dans les délais légaux.

2025R00300DIVD2

Perte de titre de propriété

Je soussigné Mr Mohamed Ali Ben Mokhtar, né le 20 avril 1969, demeurant au 33 rue Habib Bourguiba Bardo déclare sur l'honneur avoir perdu en date du 6/02/2020 le document suivant, le titre de propriété n°2932 relatif au titre foncier n°11725 à Manouba.

2025R00311DIVD2

Avis

Kchaou Marwa déclare qu'elle a perdu son titre de propriété d'un terrain compose 22612.50 m² situé à la route El Ain km 16 EL Taioula Sfax provenant par acte de partage du 2/12/2005 enregistré le 3/1/2006 n°M000377 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, celui qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 jours.

2025X00201DIVD2

Avis

Away Yousri annonce que le titre de sa propriété d'un terrain avec maison d'une superficie 120 mètres carrés située à la route Manzel Chaker klm 7.5 Sfax est perdu et il entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M. Makni Wadi notaire qui est situé à la rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2025X00202DIVD2